

Introduction à une approche portfolio

Le Portfolio européen des langues (PEL) est un projet du Conseil de l'Europe; c'est une application pratique du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) est un instrument de la politique linguistique européenne qui a réformé de manière significative les programmes de langues et la formation des enseignant-e-s. Sa contribution la mieux connue pour l'apprentissage et l'enseignement des langues est la description de la compétence de communiquer en six niveaux communs de référence différents, répartis en trois grandes catégories (A1 et A2, B1 et B2, C1 et C2), en relation avec cinq activités communicatives : écouter, lire, s'exprimer oralement en continu, prendre part à une conversation et écrire.

Aujourd'hui le CECR est traduit dans 39 langues (pas seulement européennes) et il y a 132 Portfolios européens des langues accrédités ou enregistrés.

Le PEL est un document personnel. C'est à la fois un instrument d'information et un compagnon de route pendant l'apprentissage. Il a été conçu pour amener les objectifs du Conseil de l'Europe et du CECR directement vers l'apprenant-e. Dans ce contexte, les objectifs principaux de PEL sont :

- Promouvoir le plurilinguisme et l'interculturalité
- Faciliter la comparabilité des compétences communicatives au niveau européen et international et la mobilité (y compris la comparabilité des certificats)
- Développer l'autonomie de l'apprenant-e
- Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie – formel et informel

Selon les "Principes et lignes directrices"¹ du PEL,

(a) Il a deux fonctions principales :

- **La fonction pédagogique**, "contribuer au développement de l'autonomie de l'apprenant, du plurilinguisme ainsi que de la sensibilité et de la compétence interculturelles,
- **La fonction de présentation / documentation**, "permettre aux utilisateurs de consigner les résultats de leur apprentissage linguistique ainsi que leur expérience d'apprentissage et d'utilisation de langues"².

(b) Il "est la propriété de l'apprenant".

(c) Il se compose de trois parties :

- Le **Passeport de langues**, qui donne une vision d'ensemble de l'état actuel du profil plurilingue et des niveaux de compétences. L'apprenant-e présente son profil plurilingue en relation avec les niveaux de référence du CECR, fait un résumé de son historique d'apprentissage des langues et de ses expériences interculturelles et inclut des certificats obtenus.
- La **Biographie langagière**, qui soutient l'apprenant-e pour documenter et réfléchir sur son apprentissage des langues antérieur, sur ses expériences interculturelles, sur les processus d'apprentissage mais aussi pour autoévaluer ses propres compétences, fixer des objectifs d'apprentissage, planifier et accompagner son apprentissage futur.
- Le **Dossier**, qui contient une sélection d'exemples de travaux personnels qui démontrent ou représentent, selon la perception du propriétaire, le mieux son propre profil plurilingue et les niveaux de compétence dans les différentes langues.

Le ePortfolio académique de MAGICC met à disposition un set de catégories internationales pour décrire la compétence de communication et le niveau et veut soutenir les apprenant-e-s dans la planification, la gestion et l'évaluation de leur apprentissage. Il a adapté les principes du PEL pour des utilisateurs dans l'éducation supérieure.

¹ Voir : http://www.coe.int/t/dg4/education/elp/ELP-REG/Default_FR.asp

² Voir site web du PEL : http://www.coe.int/t/dg4/education/elp/Default_fr.asp

Pour cette raison, les compétences utilisées sont fortement liés à des compétences de communication académiques et professionnelles.

Dans le ePortfolio MAGICC, les étudiant-e-s peuvent inclure toutes les langues qu'ils/elles ont apprises pendant leur vie de manière formelle ou informelle. Il a comme objectif de présenter leur profil multilingue et multiculturel de manière structurée et facile à utiliser. Tous les types de compétences peuvent être mis en valeur, même des compétences partielles. Une attention particulière est donnée à la prise de conscience et à la mise en valeur des compétences interculturelles et des stratégies pour apprendre tout au long de la vie.

Même s'il met à disposition les deux fonctions d'un Portfolio (la fonction pédagogique et la fonction de présentation), l'accent principal du ePortfolio MAGICC est la fonction de présentation. Son objectif central est de montrer ce que l'étudiant-e est capable de faire dans des contextes académiques multilingues et multiculturels, d'évaluer à quel niveau il/elle peut le faire, et d'identifier des types de compétence de communication académique et professionnelle qu'il/elle maîtrise.

Grâce aux possibilités d'un ePortfolio, le PEL MAGICC présente des différences importantes avec des versions papier du PEL. Le Passeport de langues est organisé par activités communicatives plutôt que par langues afin de mieux pouvoir montrer le profil multilingue. De plus, le profil multilingue général et des types de compétences de communication académiques et professionnelles spécifiques peuvent être montrés en parallèle.

Un des objectifs principaux du portfolio MAGICC est de contribuer à l'employabilité des étudiant-e-s. Pour cette raison, la Biographie langagière et le Dossier sont structurés de manière à ce que les étudiant-e-s puissent illustrer et fournir des preuves de leur expérience d'apprentissage par une collection de travaux personnels.

Dans la Biographie langagière, à côté des listes de repérage et de la possibilité de fixer des objectifs d'apprentissage, une Autobiographie de compétences interculturelles académiques et des listes de questions permettent de favoriser l'apprentissage en autonomie. Ce sont deux caractéristiques novatrices du ePortfolio MAGICC.

Finalement, ce PEL offre deux avantages supplémentaires en relation avec le travail en réseau et la communication :

- La fonction pédagogique pour l'apprentissage en autonomie a été élargie afin d'inclure l'interaction en groupe,
- La fonction de présentation du PEL peut être modulée afin de s'adapter à différents publics cibles, p. ex. enseignant-e-s, employeurs et employeuses, institutions...

Pour plus d'information: www.magicc.eu